

- PAKISTAN.**—Secrétaire commercial, Chancellerie du Haut Commissaire du Canada, Hôtel Métropole, Victoria Road, Karachi. Adresse postale: Case postale 3703. Le territoire comprend l'Afghanistan.
- PAYS-BAS.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Sophialaan 5-7, La Haye.
- PÉROU.**—Secrétaire commercial, Ambassade du Canada, Edificio Boza, Carabaya 831, Plaza San Martin, Lima. Adresse postale: Casilla 1212. Le territoire comprend la Bolivie.
- PHILIPPINES.**—Consul général et Délégué commercial, Consulat général du Canada, Édifice L & S, 3^e étage, 1414 boulevard Dewey, Manille. Adresse postale: Case postale 1825. Le territoire comprend la République de Chine (Taiwan).
- PORTUGAL.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Rua Marques de Fronteira n^o 8-4^o D^o, Lisbonne. Le territoire comprend l'Angola, les Açores, les îles du Cap-Vert, la Guinée portugaise et Madère.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 6, Sharia Roustom Pasha, Garden City, Caire. Adresse postale: Bureau de poste Kasr el Doubara. Le territoire comprend Aden, l'Éthiopie, le Soudan et le Yémen.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.**—Secrétaire commercial et vice-consul, Ambassade du Canada, Edificio Copello 408, Calle El Conde, Saint-Domingue. Adresse postale: Apartado 1393. Le territoire comprend Porto Rico.
- RHODÉSIE ET NYASSALAND (FÉDÉRATION).**—Délégué commercial du Canada, 8^e étage, Grindlays Bank Chambers, avenue Baker, Salisbury. Adresse postale: Case postale 2133. Le territoire comprend les îles Seychelles et Zanzibar.
- SINGAPOUR.**—Délégué commercial du Canada, Édifice American International, angle Robinson Road et rue Telegraph, Singapour. Adresse postale: Case postale 845. Le territoire comprend la Birmanie, Bornéo-Nord, Brunei, la Fédération de Malaisie, l'Indonésie, Sarawak et la Thaïlande.
- SUÈDE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Strandvagen, 7-C, Stockholm. Adresse postale: Case postale 14042. Le territoire comprend la Finlande.
- SUISSE.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, Berne. Le territoire comprend la Tunisie.
- TRINITÉ ET TOBAGO.**—Conseiller commercial, Chancellerie du Haut Commissaire du Canada, Édifice Colonial, 72 South Quay, Port-of-Spain. Adresse postale: Case postale 125. Le territoire comprend la Barbade, les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent, la Guyane anglaise, la Guyane française, Surinam, la Guadeloupe et la Martinique.
- UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, 23, Starokonyushenny Pereulok, Moscou.
- URUGUAY.**—Division des Affaires commerciales, Ambassade du Canada, 1409, Avenida Agraciada, Piso 7^o, Montevideo. Adresse postale: Casilla Postal 852. Le territoire comprend les îles Falkland.
- VENEZUELA.**—Conseiller commercial, Ambassade du Canada, Avenida La Estancia n^o 10, Ciudad Commercial Tamanaco, Caracas. Adresse postale: Apartado 11452-Este. Le territoire comprend les Antilles néerlandaises.

Direction des foires et des missions commerciales.—Cette Direction a pour fonction d'organiser et de coordonner, par sa Division des foires à l'étranger et sa Division des missions commerciales, les programmes de foires et de missions commerciales organisées par le ministère. Les comités consultatifs (un comité des foires à l'étranger et un comité des missions commerciales) assurent la liaison au sein du ministère et établissent des programmes. Le directeur de la Direction convoque et préside chaque comité, qui est formé de représentants de tous les services de stimulation du commerce du ministère.

Le programme de 1963 de la Division des foires commerciales à l'étranger prévoyait des étalages dans 35 foires commerciales tenues aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays de l'Europe, en Australie et au Japon. Dans plusieurs de ces expositions, les sociétés canadiennes choisies ont exposé leurs produits dans des stands individuels